



អង្គបុរេជំនុំជម្រះ

PRE-TRIAL CHAMBER
CHAMBRE PRELIMINAIRE

Declassified to Public
06 September 2012

Dossier pénal n° 001/18-07-2007-CETC/BCJI (CP 02)

Devant: M. le juge PRAK Kimsan, Président
M. le juge Rowan DOWNING
M. le juge NEY Thol
Mme la juge Katinka LAHUIS
M. le juge HUOT Vuthy

ឯកសារដើម	
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception): 16 / 09 / 2008	
ម៉ោង (Time/Heure): 14:20	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Juy	

Date: 16 septembre 2008

PUBLIC
INSTRUCTIONS AUX PARTIES CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE PRÉSENTER DES ARGUMENTS CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DÉCOULANT D'UNE PARTICIPATION À UNE ENTREPRISE CRIMINELLE COMMUNE SOUMISE PAR IENG SARY

Co-procureurs

Me CHEA Leang
Me Robert PETIT
Me YET Chakriya
Me William SMITH
Me PICH Sambath
Me Alex BATES

ឯកសារចម្លងតាមប្រព័ន្ធគ្រប់គ្រងឯកសារដើម	
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date/Date de certification): 16 / 09 / 2008	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Juy	

Personne mise en examen

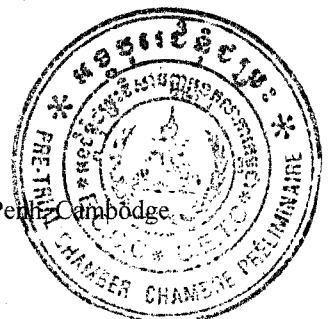
M. KAING Guek Eav alias "DUCH"

Avocats des parties civiles

Me KONG Pisey
Me HONG Kimsuon
Me YOUNG Panith
Me Silke STUDZINSKY
Me KIM Mengkhy
Me Martine JACQUIN

Co-avocats de la défense

Me KAR Savuth
Me François ROUX



D 99/3/7

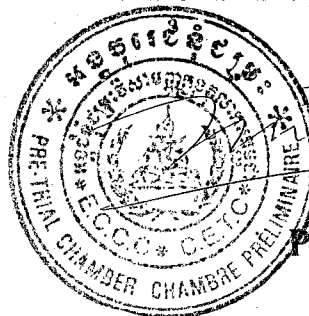
1. **LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE** des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (« CETC ») prend note de la « Demande d'autorisation de présenter des arguments concernant la question de la responsabilité découlant de la participation à une entreprise criminelle commune soulevée par les Co-Procureurs dans leur appel contre l'ordonnance de clôture dans le dossier de Kaing Guek Eav 'Duch' », déposée le 15 septembre 2008 par IENG Sary (la « Requête ») ;
2. La Chambre préliminaire considère qu'il est approprié de fixer un calendrier expéditif pour le dépôt des réponses à la Requête par les parties impliquées dans le dossier pénal portant le numéro **001/18-07-2007-CETC/BCJI (PTC02)**.

PAR CONSÉQUENT, LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE ENJOINT :

Les parties de déposer toute réponse à la Requête dans **les trois (3) jours** de la notification des présentes instructions. nt

Phnom Penh, le 16 septembre 2008

Président de la Chambre préliminaire



PRAK KIMSAN